

**DELIBERATION**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 Avril 2016

**Délibération n°16 -2016 relative au Compte financier de l'exercice 2015**

**VU l'article L712-3-IV-2° du Code de l'éducation,  
VU l'article R719-102 du code de l'éducation,  
VU l'article R719-104 du code de l'éducation,**

Considérant que le quorum physique est constaté,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le compte financier de l'exercice 2015.

Le Conseil d'Administration approuve l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2015, d'un montant de 1 763 764, 28 euros au débit du compte 106 « réserves ».

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	33	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président  
Guillaume GHELLE



Document en annexe au présent extrait : Compte financier 2015

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 27-04-2016

-Document mis en ligne le : 27-04-2016